Image not found or type unknown

Séparation de fait et indemnité d'occupation ?

Par **clara44**, le **30/07/2014** à **23:26**

Bonjour,
Je suis séparée de fait de mon mari depuis 1 an. Il occupe le logement familial et en assure les remboursements d'emprunt. Ses revenus sont très supérieurs aux miens.
Nos enfants sont en résidence alternée.
J'aimerais savoir si cette situation me permet de lui demander une indemnité d'occupation (à partir de la séparation de fait), pour le logement qu'il occupe et qui est un bien commun ?
Peut-il s'y opposer ?
Même chose pour la pension alimentaire pour les enfants : puis-je réclamer quelque chose pour la période avant l'homologation de la convention ?
Si ce n'est pas le cas, que faire alors, s'il fait traîner (en n'ayant jamais le temps de travailler en commun sur un projet de liquidation puis de convention ?)

Merci d'avance pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés